COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JEUDI 15 JUIN 2023

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT À LA MAISON DE SANTÉ DE FÈRE-EN-TARDENOIS

En 2021, les élus communautaires ont fait le choix de déclarer les maisons de santé pluriprofessionnelles publiques d'intérêt communautaire et de travailler un plan santé de territoire en complément des services médico-sociaux.

Objectifs ? Créer un maillage de maisons de santé sur l'ensemble du territoire pour apporter une réponse médicale à moins 15 minutes de chaque habitant ; structurer une organisation territoriale dont le Centre hospitalier Jeanne de Navarre est le pivot ; accompagner le projet de prise en charge du vieillissement dans le Sud de l'Aisne.

Les maisons de santé communautaires

Dès la naissance de l'agglomération, les maisons de santé de Jaulgonne et Condé-en-Brie étaient d'intérêt communautaire, hitoriquement créées par la 4CB (Communauté de communes du canton de Condé-en-Brie). La ville de Fère-en-Tardenois a sollicité la Communauté d'agglomération pour qu'elle puisse accompagner son projet de maison de santé : les maisons de santé pluridisciplinaires publiques sur l'ensemble du territoire sont alors entrées dans le champs communautaire.
Plusieurs projets d'aménagement ont alors été actés : conforter et développer l'offre des maisons de santé de Condé-en-Brie et Fère-en-Tardenois; accélérer la création de la maison de santé de Neuilly-Saint-Front. Sans oublier le besoin de notre ville-centre Château-Thierry et d'un équilibre à apporter avec une offre dans le sud de la ville qui répondrait à la maison de santé située au nord, au Blanchard.

Un agrandissement qui complète l'offre médicale née en 2021

Les travaux d'aménagement validés sont en cours de finalisation : c'est ce que sont venus constater Stéphane Frère, vice-président à la santé, Jean-Luc Magnier, vice-président aux grands projets et Etienne Haÿ le président de l'agglomération en présence du maître d'œuvre Solutions Veritas mercredi 7 juin au parc d'activités de l'Ourcq à Fère-en-Tardenois qui abrite la maison de santé. Une première vague de travaux entreprise par la commune et reprise par l'agglo en 2021 a permis de créer 500 m² d'espaces dédiés aux professionnels de santé :

CONTACT PRESSE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DE LA RÉGION DE CHÂTEAU-THIERRY

Responsable du service communication :
Emilie MATHIS
Téléphone :
03 23 82 52 14
Courriel :
emilie.mathis@carct.fr
Adresse :
L'Aiguillage
2, avenue Ernest Couvrecelle
02400 Etampes-sur-Marne
Site web :
www.carct.fr

@aggloregionchateauthierry

@CARCThierry

#agglochateauthierry

- un cabinet dédié aux soins infirmiers
- un cabinet de kinésithérapie
- un cabinet médical pouvant accueillir 4 médecins
- une salle de soins consacrée aux urgences
- une diététicienne

200 m² supplémentaires aménagés en 2023

La maison de santé de Fère-en-Tardenois atteindra donc à la rentrée scolaire 2023 700 m². Une maison conséquente pour accueillir de nouvelles pratiques. Stéphane Frère, vice-président à la santé précise : « *ces espaces permettront à la maison de santé d'héberger dès le mois de septembre une sage-femme, un psychologue, un cabinet de médecine avancée qui accueillera des consultations de spécialistes du centre hospitalier Jeanne de Navarre, un nouveau médecin au rez-de-chaussée et une salle de réunion pour le personnel médical. Une réponse attendue par les habitants du bassin de vie du Tardenois et au-delà.*»

Un investissement important pour la santé de proximité : Jean-Luc Magnier, vice-président aux grands projets, rappelle que « *l'agglomération investit cette année 240 000 € complémentaires dans la maison de santé de Fère-en-Tardenois. Un investissement qui portera ses fruits dès le mois de septembre, pour permettre aux médecins de la maison de santé de compléter l'offre en pleine croissance depuis 2 ans. Sans oublier les 140 heures d'insertion dans le cadre de la clause sociale avec la Mission locale.* »

Le projet médical, porté par le Docteur Goddaert s'étoffe ; une satisfaction pour le maire de la commune, Jean-Paul Roseleux, à l'initiative du projet intial. Le président Etienne Haÿ revient sur la génèse de ce projet municipal « *la Communauté d'agglomération a pu apporter son expertise et son ingeniérie, c'est l'exemple type de notre intervention : venir en complément des communes pour rééquilibrer une offre de services sur l'ensemble du territoire.*»

Et après?

Un autre projet est en cours : il s'agit de l'extension de la maison de santé de Condé-en-Brie. Un agrandissement qui permettra de repenser aussi les espaces. Les travaux débuteront à la fin de l'été.